



Perpignan le 18 juillet 2018

**Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Interrégional
des Services Pénitentiaires de Toulouse**

Monsieur le Directeur,

De la patience la CGT SPIP66 en a eu. De la persévérance elle en aura toujours et encore.
C'est pourquoi Monsieur le Directeur, la CGT SPIP66 vous alerte encore une fois sur la situation du SPIP66.

Voici 1 an que la Directrice Pénitentiaire d'Insertion de Probation et de Prévention de la Récidive et la Directrice des Ressources Humaines se sont déplacées pour prendre la mesure des difficultés rencontrées par le personnel du SPIP66.

La CGT SPIP66 a voulu croire en l'efficacité concrète de cette intervention.

Désormais, l'heure est au bilan.

Tout « ça » pour « quoi » ?

Un seul résultat : la situation a empiré.

Il serait trop long de décrire le climat ambiant. Mais voici quelques exemples :

- L'élaboration de fiches de poste demandée aux CPIP. Bien que celles-ci soit discutables puisque les CPIP disposent d'un référentiel métier, n'est-ce pas une compétence relevant de la hiérarchie ? Il serait alors peut être judicieux de les relier à une organisation globale de service, et à la gestion des Ressources Humaines...

- Un cahier des charges concernant les locaux du SPIP sur le domaine pénitentiaire demandé à de multiples reprises et jamais transmis. La CGT SPIP66 espère toutefois que les professionnels n'auront pas besoin de travailler avec la clim 8 mois sur 12 et qu'ils pourront ouvrir les fenêtres... répondre que le volume d'air brassé correspond aux normes exigées n'est pas satisfaisant et ce pour plusieurs raisons. Peut-être en conviendrez-vous ?

... / ...

- Un projet écrit par les CPIP afin de conserver un des bureaux actuels, équipé d'un téléphone, d'un ordinateur et d'une photocopieuse pour permettre d'avoir un lieu de rencontre SPIP / partenaires et faciliter les conditions de travail des professionnels transmis à la DFPIP. Celle-ci s'est engagée à porter cette demande auprès du Chef d'Établissement et à défaut d'accord de demander l'arbitrage de la Direction Interrégionale. Suite à l'interpellation d'un CPIP début juillet, la DFPIP a fait connaître par mail à l'ensemble de l'équipe que ce projet n'était pas retenu. Avez-vous été sollicité d'un quelconque arbitrage ?
- Une absence d'anticipation du départ des contractuelles alors même que ce départ était connu bien en amont par la hiérarchie et que le personnel du SPIP avait demandé à ce que ce soit évoqué en réunion de service. Ainsi, des CPIP en milieu ouvert se voient affecter des mesures sans aucune passation d'informations et s'interrogent sur le sens et la cohérence d'un tel fonctionnement. C'est donc cela l'accompagnement des CPIP par les cadres dans le déploiement du RPO1 ?
- De nombreux arrêts maladie tout au long de l'année.
- Un management mettant à tour de rôle les personnels en très grande difficulté tant dans leur travail que dans leurs relations avec leur hiérarchie et leurs collègues. Est-ce cela la prévention des risques psycho-sociaux ?
- Une absence de réactivité voire un silence assourdissant face à l'absence imprévue de collègues. Ainsi, les 09 et 10 juillet, aucun CPIP n'était présent sur le centre de détention et aucune directive n'a été donnée aux CPIP présents sur la maison d'arrêt.
- Un seul CTS légalement réuni en 2 ans mais pour lequel aucun document de travail n'est transmis.

Si la situation n'était pas alarmante, comment expliquer qu'un syndicat majoritaire chez les surveillants juge indispensable d'intervenir à ce sujet au cours du dernier CHSCTD.

Contrairement à ce que vous avez dit au SNEPAP lors d'une réunion bilatérale le 03 juillet 2018, le temps de l'apaisement n'est pas acquis.

C'est pourquoi Monsieur le Directeur, la CGT SPIP66 vous interpelle et vous demande avec tout le respect dû à votre fonction que l'audit extérieur voté à l'unanimité par les membres du CHSCTD soit mis en place.

Nous tenons à vous informer que cette lettre sera rendue publique et transmise notamment au CHSCTD.

La CGT SPIP66 vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de tous ses sentiments respectueux.

Le Secrétaire Local
CGT SPIP66 Pays catalan